



communiqué de presse LMDE

Ivry, le 16 juin 2008

La Mutuelle des Etudiants a tenu son Assemblée générale annuelle à Grenoble et réélu Damien BERTHILIER à sa présidence.

La Mutuelle des Etudiants (LMDE) a tenu son Assemblée générale annuelle à Grenoble, le samedi 14 juin 2008. Cette assemblée a réuni les 277 nouveaux délégués étudiants, élus pour une durée de trois ans.

Trois jours de congrès

L'Assemblée générale clôturait le congrès de la LMDE, qui s'est tenu du 12 au 14 juin à Grenoble. Lors du congrès ont été commémorés les 60 ans du Régime étudiant de Sécurité sociale et de la Mutualité étudiante, et ont été présentés les résultats de la Deuxième enquête nationale sur la santé des étudiants, outil majeur pour acquérir une solide connaissance des conditions de vie des étudiants.

Le congrès de la LMDE a permis de rassembler plus de 600 personnes : étudiants, mutualistes, acteurs du monde de l'Enseignement supérieur, de la santé, de l'économie sociale... Il a également donné lieu à de riches échanges tant sur les conquêtes sanitaires et sociale portées ou construites depuis 60 ans par la Mutualité étudiante, que sur les enjeux actuels de la santé étudiante. La réussite de ces trois jours témoigne de l'actualité, de la pertinence et de la vivacité de la gestion étudiante, et de sa capacité à être en phase avec les attentes de son milieu.

De nombreuses photos et compte-rendus du congrès (programme détaillé, résultats de l'Enquête Nationale sur la Santé des Etudiants...) seront prochainement téléchargeables sur le site Internet de la LMDE.

Renouvellement des instances statutaires

L'Assemblée générale a élu un nouveau Conseil d'administration de 29 membres ainsi qu'un Bureau national de 13 membres. Elle a également confirmé Damien BERTHILIER, âgé de 26 ans, à la présidence de la LMDE, à laquelle il avait été élu en octobre 2006. Fabrice Chambon a été élu Vice-président, Gabriel Szeftel Secrétaire général, Alexandre Tortel Trésorier et Clément Boudin Trésorier adjoint.

Une gestion saine et rigoureuse

Les délégués ont procédé à l'approbation des comptes. Pour la quatrième année consécutive, le résultat de l'exercice comptable de l'année 2007 est positif et présente un excédent de 1 443 526 euros pour un chiffre d'affaires de près de 86 millions d'euros. Cet excédent a été affecté à la reconstitution des fonds propres de la LMDE, la mutuelle restant depuis sa création en 2000 liée à la MGEN par une convention de substitution.

Afin d'anticiper l'évolution des règles relatives au contrôle interne et à la solvabilité des activités d'assurance, la LMDE a également engagé un chantier visant à mettre en œuvre de nouvelles règles de gouvernance et de contrôle interne, dont la prochaine Assemblée générale sera saisie.

Prestations : l'innovation et la solidarité au service des étudiants

Dans l'objectif de permettre aux étudiants d'accéder à une protection sociale la plus complète possible et de prendre en compte leurs conditions de vie et d'études, les délégués ont notamment décidé d'apporter aux garanties complémentaires dites « généralistes », les innovations suivantes pour l'année 2008/2009 :

- Inclusion de la couverture « LMDE internationale » aux garanties « Tous Soins » et « Forfaits », permettant d'assurer sans formalités supplémentaires la couverture des soins pour les étudiants qui effectuent un stage ou des études à l'étranger.
- Création de la garantie « Plus LMDE » qui fusionne le « Plus étudiant » (forfaits de prévention) avec l'Assurance de l'Etudiant (responsabilité civile « vie étudiante » et protection juridique).
- L'inclusion dans les garanties de la LMDE de la responsabilité civile « vie privée » et « vie étudiante ».
- Revalorisation à hauteur de 120 € du forfait « vaccins » dans la garantie « Pack LMDE international ».
- Création d'un forfait « protection auditive » dans les garanties « Forfaits » et « Plus étudiant ».
- Prise en charge du gilet de sécurité rétro-réfléchissant obligatoire pour les cyclistes circulant hors agglomération à compter du 1^{er} septembre 2008.

L'Assemblée générale a également approuvé un projet de contrat collectif conclu avec la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) pour les étudiants affiliés LMDE et bénéficiaires des complémentaires santé MNT, permettant à ceux-ci de bénéficier de forfaits prévention adaptés et d'une prise en charge de leurs soins lors de leurs stages et études à l'étranger. Par cette initiative, la LMDE confirme sa volonté de mettre son expertise à la disposition de ses partenaires mutualistes.

Des orientations stratégiques pour trois ans

Les délégués étudiants ont défini les orientations qui devront guider l'action de la LMDE durant les trois prochaines années, avec pour ambition de toujours mieux positionner la LMDE dans son environnement institutionnel, sanitaire, réglementaire et concurrentiel, pour que la seule mutuelle étudiante nationale soit toujours plus utile aux étudiants. Trois axes majeurs ont été définis.

1- Renforcer et professionnaliser l'expertise : mieux connaître les étudiants pour agir toujours plus efficacement

Outils fondamentaux pour connaître le milieu, les aspirations et les besoins des étudiants, les enquêtes menées régulièrement par la LMDE, doivent permettre de positionner la Mutuelle comme un acteur incontournable et expert des pratiques sanitaires des étudiants, et de la faire rayonner dans le milieu universitaire et institutionnel. Les enquêtes doivent également constituer des outils efficaces d'amélioration des prestations proposées par la gamme de complémentaire santé étudiantes, de la politique de prévention et de l'élaboration des revendications.

2- Offrir une protection sociale globale prenant en compte l'évolution du milieu étudiant

Les délégués ont défini comme prioritaire la nécessité d'offrir une protection sociale prenant en compte dans leur globalité les besoins des étudiants, et couvrant les étudiants dans tous les aspects de leur vie. Pour atteindre cet objectif, la LMDE doit élargir son périmètre d'intervention à de nouveaux

thèmes et publics, avoir recours à des outils rénovés, et favoriser le développement de synergies avec des acteurs reconnus pour leur expertise santé. Elle doit également œuvrer pour améliorer l'accès aux soins des étudiants et renforcer sa légitimité en effectuant ses missions de gestion avec la meilleure qualité de service possible.

3- Jouer un rôle d'outil de conquêtes et d'innovation sociales au service des étudiants

Les délégués étudiants ont exprimé leur volonté de renforcer la dimension militante de la LMDE pour continuer à en faire un outil majeur de revendications et d'innovation, au service des étudiants. Dans le contexte actuel de remise en cause importante d'un système de santé solidaire, et d'émergence de nouveaux besoins étudiants (insertion professionnelle, accès au logement, autonomie, étudiants salariés...), la LMDE doit jouer pleinement son rôle d'outil de défense des intérêts matériels et moraux des étudiants, et être à l'initiative de propositions audacieuses et spécifiques.

L'ensemble des résolutions a été adopté à l'unanimité.

Contacts Presse :

Marianne Vergnes, communication institutionnelle et relations presse : 01 56 20 84 15 / 06 76 03 36 28 - mvergnes@lmde.com

Retrouvez tous les communiqués de la LMDE, sur l'espace presse du site www.lmde.com

Créée en 2000, La Mutuelle des Etudiants - LMDE est la seule mutuelle étudiante nationale. Forte de plus de 600 salariés et de 153 agences et points d'accueils répartis sur tout le territoire français, dirigée par des élus étudiants, la LMDE gère, par délégation de service public, la sécurité sociale de près de 800 000 étudiants affiliés. Au-delà de la gestion de ce régime obligatoire, la LMDE est une mutuelle assurant la couverture complémentaire de plus de 240 000 étudiants.